

Compte rendu du Conseil de Laboratoire de l'ITheMM

du vendredi 10 juillet 2020

Personnes présentes (visio) ou représentées :

ALLAOUI Samir, ALIX Sébastien, ASSARAR Mustapha, BOLAERS Fabrice, BUET Stéphane, DUVAUT Thierry, HUMBERT Nathalie, POPA Catalin, PRON Hervé, RANDRIANASOA Jaona, VROMAN Isabelle, TITEUX PETH Isabelle

Membres excusés :

AROUS Salim

Ordre du jour Conseil de Laboratoire plénier:

- Approbation CR 9 avril 2020
- Point d'information ITheMM-Matim
- Point Financier-Dialogue de Gestion 2020-Investissement
- Compte Rendu réunion sur la création d'une Unité Mixte de Service (URCA)
- Adhésion Carnot

Ordre du jour Conseil de Laboratoire restreint:

- Intégration ITheMM

Le conseil de laboratoire a débuté à 10h00

➤ **Approbation CR 9 avril 2020** : à l'unanimité

➤ **Point d'information ITheMM-Matim** :

L'équipe de direction de l'ITheMM a eu une réunion avec la présidence de l'URCA sur le devenir du groupe Matim au sein ou non de l'ITheMM. Guillaume Gellé nous a indiqué qu'il était maintenant favorable à la création d'un laboratoire Matim complètement indépendant de l'ITheMM. Nous avons souhaité aussi aborder le problème des locaux et il nous a répondu

que ce problème serait traité conjointement avec la création de Matim dès la rentrée universitaire.

➤ **Point Financier-Dialogue de Gestion 2020-Investissement**

Cette année, il n'y aura pas de réunion avec la présidence pour le dialogue de gestion 2020 : d'après le président cette réunion n'a lieu d'être maintenant qu'un an sur deux. Nous n'aurons des nouvelles de la campagne de postes que courant octobre novembre.

Il reste actuellement environ 50 000 € de disponible sur l'ensemble des comptes ITheMM (Matim compris). Le service recherche a demandé quelle somme on souhaitait mettre en investissement. Thierry Duvaut propose de reconduire l'opération d'achat d'investissement avec participation de l'URCA qui avait été effectuée l'an passé. Pour ce faire, nous devons dégager une somme suffisamment importante pour permettre notre participation à cet investissement. Il est proposé de flécher une somme de 35 000 € en investissement qui correspondra aux achats liés aux investissements d'ici la fin de l'année budgétaire, et le reliquat permettant notre participation à l'achat conjoint de matériel.

Vote favorable à l'unanimité

➤ **Compte Rendu réunion sur la création d'une Unité Mixte de Service (URCA) :**

Plusieurs réunions sur la création au niveau de l'URCA d'une UMS ont déjà eu lieu afin de voir si on peut avoir une structuration des plateformes scientifiques et des moyens expérimentaux à l'échelle de l'URCA avec les objectifs suivants (l'échéancier pour une adhésion étant septembre 2020, et pour la création avant novembre 2020):

- Apporter une meilleure visibilité et lisibilité de l'expertise trouvée au sein de l'ensemble des plateformes et plateaux de l'URCA, et des dispositifs expérimentaux non encore intégrés.
- Mise en place d'un service administratif commun pour permettre de décharger les responsables des plateformes pour qu'ils puissent se focaliser vers leur cœur de métier.
- Obtenir le label d'un ou de plusieurs grands organismes (CNRS, INRAe, INSERM,...) pour tout ou une partie de la structuration.

Thierry Duvaut a été chargé d'animer la discussion autour de l'axe SNI, et les conclusions pour cet axe sont les suivantes :

- Une structuration au niveau SNI est nécessaire (affichage nécessaire et important), et elles pensent que c'est le bon niveau d'échelle (et non global sur l'URCA), mais pas sur une demande d'UMS qui paraît non justifiée à ce stade.
- Le besoin essentiel réside dans une meilleure visibilité et communication en interne et en externe de nos plateformes et dispositifs expérimentaux. Cela passe tout d'abord par un site web adapté et dédié uniquement à cette structure SNI.

- La valorisation de cette structuration SNI doit forcément passer par une reconnaissance en termes de moyens. Moyens humains en termes de gestion administrative et financière (au niveau de la structure) et avec un chargé d'affaires spécifique, mais aussi de personnels techniques dédiés (plutôt au niveau des laboratoires associés). Moyens financiers, quand on parle d'achat de matériels et maintenance et/ou jouvence de celui-ci.
- Avoir une structuration administrative transversale regroupant toutes les personnes en charge du SNI à l'échelle de l'URCA.
- Recenser le matériel et les compétences associées à l'échelle SNI pour une meilleure lisibilité et que les actions de communication soient les plus pertinentes possibles.

C'est une bonne chose que nous ayons été recensés comme « plateforme scientifique » et Thierry Duvaut rappelle que, dans le cadre du CPER 2021-2027, nous avons demandé la création d'une plateforme MultiMat conjointement avec l'UTT.

D'autres réunions sont prévues début septembre, il est demandé aux responsables des équipes de faire remonter le matériel ainsi que les savoir-faire associés qui pourraient entrer dans cette structuration SNI. Une fois le recensement exhaustif effectué, il faudra décider de ce qui fait partie de la plateforme Multimat et si on adhère à une structuration commune au SNI ou/et à l'échelle de l'URCA.

➤ **Adhésion Carnot**

L'adhésion de l'iTheMM à un Institut Carnot ou autre est une question que l'on se doit de poser au regard de notre positionnement Sciences de l'Ingénieur. Si on regarde l'environnement régional et national, plusieurs pistes peuvent être suivies :

- Institut Carnot ICEEL
- Institut Carnot MICA
- Institut Carnot ARTS (Arts et Métiers)

Après discussions, il s'avère que l'Institut Carnot ICEEL est celui qui correspond le mieux à l'ensemble des thématiques du laboratoire. Il se présente lui-même comme « l'ingénierie durable au service de l'innovation ». Nos collègues lorrains comme par exemple le LERMAB, le LEMTA et le LRGP ainsi que l'Institut Charles Delaunay de l'UTT en font partie.

Samir Allaoui, ayant déjà eu des contacts avec des personnes de ce Carnot, est chargé de préparer notre candidature et de prendre contact avec celui-ci. Ce Carnot vient d'être à nouveau labellisé il faudra donc très certainement attendre l'évaluation à mi-parcours (soit en 2022) afin de pouvoir postuler.

Le Conseil de Laboratoire se termine à 11H30.